



PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Mercredi 05 juillet 2017 à partir de 20h30
Salle RAC Omnisport
312, avenue Napoléon Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison

1. Vérification des pouvoirs

L'assemblée générale extraordinaire débute à 21h00

Le quorum requis est de : Représentants : 55 Voix: 160

Sont présents: Représentants: 57 Voix: 161

Le quorum est atteint.

2. Proposition de changement des statuts article 1er :

Proposition :

"Le siège social du Comité Départemental est déterminé par le Comité directeur. Le siège social sera localisé sur le territoire du département des Hauts de Seine (92)".

Vote :

Pour 161 Voix

Contre 0 Voix

Abstention 0 Voix

Le changement de l'article 1er est adopté à l'unanimité.

3. Proposition de changement des statuts article 20 :

Proposition :

"L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si le quart au moins de ses membres, représentants au moins le quart des voix, sont présents."

Vote :

Pour 115 Voix

Contre 0 Voix

Abstention 46 Voix

Le changement de l'article 20 est adopté.

Le secrétaire : Bruno Skler

La Présidente : Olga Petrova